

de la Chartreuse comprenant la partie boisée et l'enclos Saint-Julien, celle-ci est partiellement lotie, le reste, propriété de Guillaume Lecointe, est transformé entre 1843 et 1865 en colonie pénitentiaire horticole pour jeunes détenus.

Le morcellement de l'ancien domaine des Chartreux s'accompagne du percement de plusieurs rues permettant de desservir les différentes propriétés ainsi constituées.

### La redécouverte de la chartreuse :

Enfouis au milieu des constructions, les vestiges de la Chartreuse Saint-Julien sont peu à peu oubliés jusqu'à leur redécouverte dans les années 1970. En 1981 le pavillon d'entrée de la chartreuse, abandonné et menacé de démolition est racheté par l'Etat. Inscrit à l'inventaire des Monuments historiques, le bâtiment est aménagé pour accueillir les services de l'Archéologie régionale et ses dépôts de fouilles.

En 1986, les vestiges de la Chartreuse Saint-Julien font l'objet d'un travail approfondi de diagnostic archéologique et architectural mené par l'architecte Pierard de Maujouy pour le compte de la Direction régionale des affaires culturelles de Haute-Normandie. Cet inventaire permet alors de se rendre compte que le couvent Saint-Julien possède encore, contrairement à ce que l'on pouvait imaginer, de nombreux vestiges. Dans le même temps, des fouilles archéologiques sont entreprises afin d'affiner les connaissances sur cet établissement.

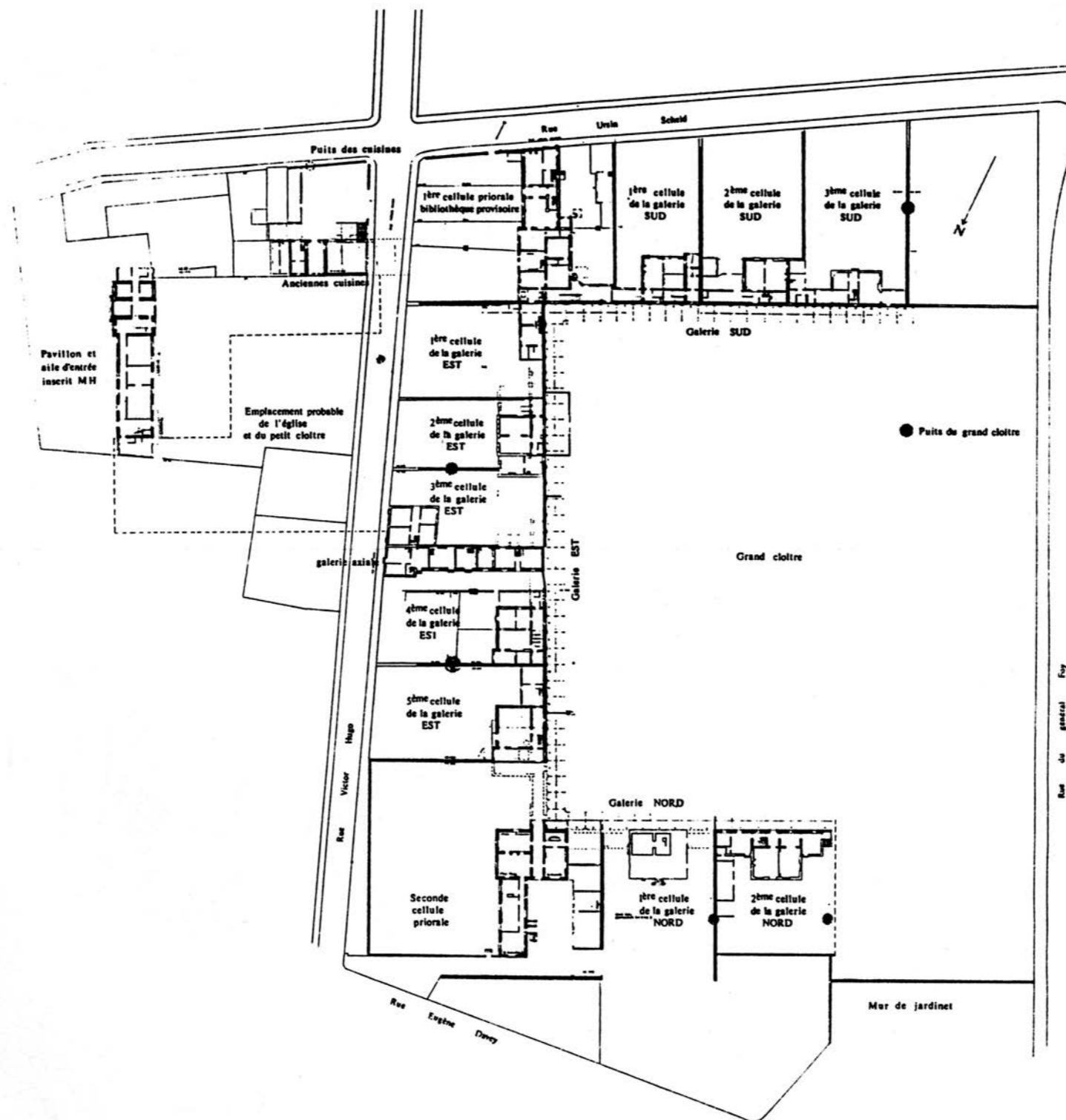
A partir de 1987, la municipalité entreprend la remise dans son état d'origine, d'une des cellules construite en 1695 rue Victor-Hugo et acquise par la commune afin de l'ouvrir au public.

Finalement, le Ministère de la culture décide en 1991 d'inscrire à l'inventaire des Monuments historiques les vestiges archéologiques et architecturaux visibles ou à découvrir de l'ancienne Chartreuse soulignant ainsi tout l'intérêt de cet ensemble monastique.

## PETIT-QUEVILLY

### LA CHARTREUSE SAINT-JULIEN

XVII-XVIII<sup>e</sup> siècles



Église de la Chartreuse en 1790 par R. Pigeon

Plan Jean Chavan  
Architecte des Bâtiments de France

### NOTICE HISTORIQUE



Insigne de l'ordre des Chartreux

Archives municipales de Petit-Quevilly 2007

**petit  
quevilly**

Dernier établissement conventuel créé en France avant la disparition en 1792 de l'ordre des Chartreux, la chartreuse Saint-Julien de Petit-Quevilly édifée entre le XVIIe et le XVIIIe siècles fut en partie démembrée et démolie au moment de la Révolution française de 1789. Noyés au milieu des habitations et des bâtiments construits depuis le XIXe siècle, les vestiges de cet important domaine monastique qui s'étendait sur 50 hectares permettent, encore aujourd'hui, d'approcher le quotidien des moines Chartreux dans leur quête de spiritualité basée sur le silence et la solitude.

### L'ordre des Chartreux :

Fondé en juin 1084 par Bruno en compagnie de six compagnons dans le massif montagneux de la Chartreuse en Isère, l'ordre contemplatif des Chartreux figure parmi l'une des plus anciennes et austères communautés religieuses de la Chrétienté. Pour les pères et les frères qui le composent, les règles de vie à observer sont particulièrement strictes et réclament un sens aigu de l'abnégation ainsi qu'une force psychologique peu commune. L'intégration à une maison de Chartreux implique en effet la clôture perpétuelle en monastère, la vie en cellule à raison de 20 heures par jour, la prière continuelle, le silence quasi permanent, le jeûne fréquent et l'absence de consommation de viande, l'abandon des liens avec le monde extérieur (seule la venue deux fois par an au monastère des proches parents est autorisée), le renoncement à toute forme de loisirs ou d'activités intellectuelles et la pratique de travaux manuels assurant l'entretien du monastère et la subsistance de la communauté.

Toutefois, la rigueur de cette vie érémitique est atténuée par une vie fraternelle et communautaire avec les autres membres de la Chartreuse. Ceux-ci se rassemblent tous les jours pour la messe, les vêpres et les matines. Les dimanches et jours de fêtes les repas sont pris en commun et une fois par semaine, les moines ont le droit de se promener deux par deux durant trois heures à l'intérieur du monastère et de rompre à cette occasion leur silence.

Un tel mode de vie se traduit naturellement par un isolement, une organisation spatiale et un aménagement des locaux du couvent qui répondent à des règles très précises et à des plans communs à l'ensemble des chartreuses. Celles-ci se composent principalement d'un ensemble de 12 à 24 maisons

individuelles (appelées cellules) où vivent, travaillent et prient les Chartreux, d'un grand cloître, d'une église pour les offices, de bâtiments pour la préparation des repas, d'un réfectoire, de divers bâtiments de service nécessaires au bon fonctionnement du monastère et d'un cimetière. Au même titre que l'ensemble des congrégations religieuses, l'ordre des Chartreux est supprimé le 18 août 1792 par l'Assemblée constituante.

### L'installation de l'ordre des Chartreux à Petit-Quevilly :

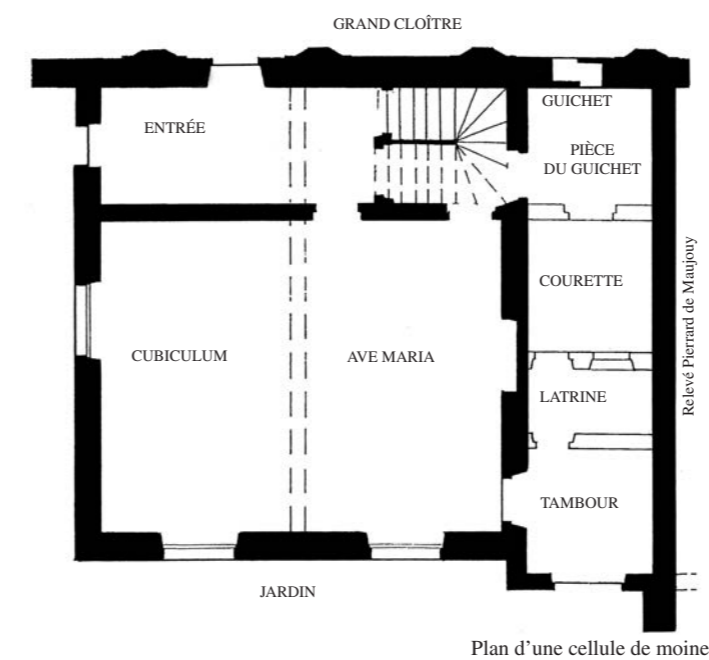
Situé dans la banlieue sud de Rouen entre la Seine et la forêt du Rouvray, Petit-Quevilly est au XVIIe siècle un modeste village regroupé autour de son église et peuplé de 30 feux vivant essentiellement de l'agriculture. La faible occupation humaine de cet espace offre pour les moines Chartreux en quête d'isolement les conditions idéales pour venir s'installer à l'écart du monde aux portes de Rouen. L'arrivée des premiers moines de cet ordre à Petit-Quevilly s'effectue en juin 1667. En provenance de la Chartreuse de Bourbon-lès-Gaillon à Aubevoye dans l'Eure, ceux-ci prennent possession du prieuré Saint-Julien installé dans les bâtiments de l'ancien manoir ducal construits par Henri II Plantagenêt au XIIe siècle autour de la chapelle Saint-Julien et précédemment occupés par des moines bénédictins. Dès leur arrivée, des travaux confiés à l'architecte Nicolas Le Gênois sont entrepris pour adapter les lieux aux normes de vie de ces moines en quête de solitude. On transforme notamment les dortoirs du prieuré Saint-Julien en cellules individuelles pour loger chacun des frères Chartreux. De 1679 à 1682, l'ensemble des terres entourant le monastère est entouré d'un mur de moellons mesurant près de trois kilomètres de long.

En 1682, la communauté monacale quevillaise voit ses effectifs augmenter par la venue de nouveaux frères originaires de la Chartreuse Notre Dame de la Rose. Situé à la lisière de Rouen et de Darnétal sur les bords de la rivière Aubette, cet établissement fondé en 1384 par Guillaume Lestranges ne peut plus au XVIIe siècle subvenir à l'entretien de ses bâtiments qui sont en fort mauvais état. Mais le renforcement de la communauté quevillaise se heurte à l'étroitesse et à la conformation des bâtiments qui ne correspondent guère aux normes de vie habituelles des moines Chartreux. La décision est donc prise de construire une nouvelle Chartreuse pour accueillir 24 pères à l'ouest

du prieuré Saint-Julien, sur des terres acquises par la communauté et servant jusque là à la nourriture du bétail destiné à l'alimentation de Rouen.

### La nouvelle chartreuse :

Les travaux d'édification du nouvel ensemble monastique sont commencés en 1686 sous la direction de Nicolas Le Gênois. Par soucis d'économie, une partie des matériaux utilisés dans ce chantier provient de la démolition des bâtiments de l'ancienne chartreuse Notre Dame de la Rose. Selon les plans d'aménagement du couvent, celui-ci doit contenir une église, un petit et un grand cloître, 24 cellules, une cuisine ainsi que l'ensemble des bâtiments nécessaires au fonctionnement de la communauté religieuse et à l'hébergement du personnel employé par le monastère. Chaque cellule, d'une surface d'environ 135 m<sup>2</sup>, est construite adossée au mur du grand-cloître. Celle-ci se compose au rez-de-chaussée de deux pièces principales à savoir l'Ave Maria réservée à la prière et le Cubiculum où le moine prie, étudie et prend ses repas. Ces deux parties sont complétées par une entrée qui permet d'accéder au grand cloître et sert d'atelier, le guichet par lequel le moine reçoit ses repas, une courrette, des latrines et le tambour qui donne accès au jar-



din.

Au-dessus, le grenier est utilisé pour le stockage du bois de chauffage. La cellule est complétée par un jardin clos de 40 à 50 m<sup>2</sup> planté de fleurs, légumes et arbres fruitiers et équipé d'une citerne recueillant les eaux de pluies pour la consommation du moine.

Les travaux de la chartreuse étant suffisamment avancés, les religieux abandonnent l'enclos Saint-Julien en novembre 1698. Plus longue à construire, l'église conventuelle est solennellement consacrée le 30 octobre 1767. Cependant, les travaux du monastère confiés à l'entrepreneur Boutigny sont loin d'être terminés lorsque survient la Révolution de 1789. Si la plupart des bâtiments servant au fonctionnement du couvent sont achevés, en revanche la moitié du grand cloître et les cellules ne sont toujours pas terminés.

### La vente des biens de la Chartreuse :

Volontairement isolés de la rumeur du monde, la douzaine de chartreux de Saint-Julien sont malgré eux rattrapés par le tourbillon de la Révolution de 1789 qui va mettre un terme à leur vie d'ermites et entraîner leur dispersion. Comme tous les biens religieux, ceux de la Chartreuse Saint-Julien (à laquelle sont rattachées de nombreuses propriétés situées dans la région) sont décrétés par l'Assemblée nationale biens nationaux et à ce titre mis en vente.

La Chartreuse, composée de bâtiments, d'herbages, de jardins, de bois et de futaies, est vendue à Anne Regnard en 1792. Celle-ci cède rapidement les bâtiments à l'entrepreneur de travaux Boutigny qui procède notamment à la démolition du petit cloître et de l'église dont la réutilisation semble difficile à assurer. Les matériaux ainsi récupérés seront réemployés dans la construction des immeubles du quartier Saint-Sever.

Le lotissement et la revente des bâtiments restant vont ainsi permettre leur conservation. Parmi ceux-ci figurent les cellules entourées de leur jardinet, le prieuré, la galerie menant du grand cloître à l'église, une partie de la cuisine comprenant dans ses combles les cellules des convers, une partie des communs et l'aile et le pavillon des hôtes. L'ensemble de ces constructions est transformé en logements, en bâtiments agricoles ou en ateliers, réemplois qui s'accompagnent de transformations plus ou moins profondes du point de vue architectural.

En ce qui concerne les terres agricoles faisant partie du domaine, celles-ci sont en partie transformées durant le XIXe siècle en carrières d'extraction de matériaux avant de servir de dépôts pour les rejets de l'usine de produits chimiques Maletta. Quant à la zone